

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de Monsieur Duarte Domingos dont le siège social est à MONTELAVAR – Portugal la somme de **300,00 euros** (trois cents euros) représentant la cotisation pour la période du 07 juin 2017 au 06 juin 2018.

Fait à Paris, le 07 juin 2017

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

